

**Compte rendu du Conseil Municipal
du jeudi 24 mars 2023.**

Présents : Mme VERGONNIER, FAUST, M. GALTIER, M. DELCROS, M. FROMENT, M. FRAYSSINHES, M. BOISSET, M. BOUVIALA, Mme VALETTE.

Absents : Mme LAFON, excusée, avec pouvoir à Mme FAUST.

Secrétaire de séance : Mme VALETTE.

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 janvier 2023.

2-Approbation du Compte administratif et du compte de gestion communal 2022 avec un excédent de fonctionnement de : 118 164.82 euros.

Vote du compte de gestion à l'unanimité avec 9 voix pour, 0 abstention et 0 contre.

3-Vote des taux :

Les bases d'impositions Foncier Bâti, Foncier non bâti et la Taxe d'Habitation données par l'état pour le calcul de l'impôt a augmenté de 7,1 %.

Il est donc proposé par Mme le Maire le maintien du taux de la part communale.

Voté à l'unanimité du Conseil Municipal Présent.

4-Présentation et vote du budget primitif 2023

Qui s'équilibre en fonctionnement à 385 368 ,82 euros en dépenses et en recettes et en investissement à 144 110,74 € en dépenses et en recettes.

Voté à l'unanimité du Conseil Municipal Présent.

5-Accord de subventions :

SIVOM Enfance et Jeunesse : 8 937.30 euros

Restau du cœur : 100.00 euros

Conservatoire de Musique (Ecole) : 682.60 euros

APE : 200.00 euros

Association de Pêche : 250.00 euros

ADMR : 1427.68 euros

SPA : 450.00 euros

Association des Chasseurs : 200.00 euros

Association Temps Libre : 100.00 euros

Il est rappelé que le prêt des salles pour les associations de la commune est gratuit.

Il est demandé à ce titre plus de vigilance à laisser les salles communales propres.

De plus, L'article L.1611-4 du CGCT prévoit que toute association ayant reçu une subvention d'une collectivité est soumise au contrôle des délégués de celle-ci. Pour permettre ce contrôle, l'association bénéficiaire est tenue de fournir à la collectivité une copie certifiée du budget et des comptes sur l'exercice écoulé, et tout document témoignant des résultats de ses activités.

6-Compte rendu de réunion de la Communauté de Communes :
Discussion autour de la vente du Comptoir Paysan.

7-Démission d'un conseiller municipal :

Monsieur PIROTH démissionne de ses fonctions de conseiller pour des raisons professionnelles. Il est procédé à son remplacement aux différentes commissions :

Affaires scolaires, titulaire : Mme FAUST, suppléante : Mme VALETTE.

SIVOM Petite Enfance, titulaire : Mme LAFON, suppléante : Mme FAUST.

Développement économique et enseignement supérieur, titulaire : M. BOISSET, suppléante : Mme VALETTE.

Syndicat mixte Tarn-Grands Sites, titulaire : Mme VERGONNIER, suppléante : Mme FAUST.

8-Ecole :

Augmentation du prix du repas à la cantine : le tarif passe de 4.87 à 5.97 euros.

La commune s'engage à prendre à sa charge 0.97 euros.

Le prix de la garderie reste inchangé, au prix de 1 euro par jour et par famille(7h30 – 8h50 /12h – 13h15 / et 16h30-18h15).

9-Travaux :

Suite à un accident piéton, la grille située au fonds de la voie du chemin du Valat de la Cabre a été renforcée et repositionnée avec la pose de deux poteaux.

SIVOM Crèche : La participation de la commune est de 8937.30 euros.

Des travaux de mise en conformité de l'établissement vont être réalisés sur le Budget du Sivom par prélèvement sur l'excédent. Il est prévu la pose de velums sur le patio.

Le bureau « 123 soleil » recherche des bénévoles.

10-Questions diverses :

Agenda « Des sites et des sons » : animation prévue pour la commune de La Cresse, le 17 août prochain à la Tindelle.

La vitre de la boîte à livres s'est cassée. Merci de bien veiller à la fermer correctement ; surtout avec le fort vent que nous avons eu ces derniers jours.

En réponse au courrier reçu du Syndicat Mixte Tarn Amont, le conseil décide de ne pas donner suite pour une fermeture (pose d'une barrière) du chemin communal donnant accès à la chaussée sous Pinet.

Réunion de présentation de la démarche de Contrat de Projets Aveyron Territoire le mardi 04 avril prochain à 14h30 à Millau, salle de la menuiserie.

Malgré une ouverture d'antenne sur Millau, l'ADMR conserve son bureau sur Aguessac.

Le Yoga Summer Camp vous accueillera les 24 et 25 juin 2023, au camping du GCU, pour la 2ème édition de son festival grand public dédié au yoga et aux pratiques douces.

2 jours de festival où une quarantaine de professionnels du bien-être se mobilisent pour tisser des liens et proposer des ateliers pour tous. Concerts prévus.

Attention portée à la détérioration de la voirie située sous le centre équestre du Sonnac.

Le bornage le long de la route de Mailhosques a pris un peu de retard mais va être réalisé prochainement par le bureau de Monsieur JAUDON Géomètre à Millau.

La plaque de cuisson du four communal a été changée et prise en charge par l'assurance de l'ACVC, un grand merci à l'Association.

Comme prévu au budget, durant les vacances scolaires de février, l'entreprise Sud Aveyron Chauffage a procédé au changement du chauffage des bâtiments de l'Ecole/Mairie par la pose d'une pompe à chaleur.

Levé de séance à 22h30.